

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

BELGIQUE

1. Métiers explicitement « genre »

- Commission Européenne, Direction Générale Justice et Consommateurs, Egalité de Genre
- Institut Européen pour l'Egalité de Genre, Education/Recherche
- Conseil de l'Europe, Direction Générale de la Démocratie, Division pour l'Egalité, Unité d'Egalité entre les Femmes et les Hommes
- Parlement Européen, Commission Droits des Femmes et Egalité de Genre
- Lobby Européen des Femmes
- Expert en égalité de genre
- European Association for Women in Science, Engineering and Technology
- European Platform of Women Scientists
- The European Association for Gender Research, Education and Documentation (ATGENDER)

2. Métiers avec une spécialisation « genre »

- Conseil de l'Union Européenne, Groupe droits fondamentaux, droits des citoyens et libre circulation des personnes
- Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne, Questions de genre
- Chercheur/enseignant universitaire dans le domaine de l'égalité de genre

3. Métiers sans expertise explicite de genre mais pour lesquels des savoirs sur le genre sont utiles/utilisés

- Eurostat

ESPAGNE

1. Métiers explicitement « genre »

- Enseignant.e/ chercheur.euse

En Espagne, il peut y avoir des postes explicitement genre dans toute l'échelle des postes académiques des universités. Mais il faut dire qu'une telle possibilité ne se réalise pas très souvent. Au fait, c'est très rare.

2. Métiers avec une spécialisation genre

- Enseignant.e chercheur.euse domaine « principale » + spécialité genre

C'est la situation plus habituelle, bien qu'aussi tout à fait minoritaire par rapport à d'autres domaines scientifiques. Mais la spécialisation « genre » est associée à la dimension de recherche et pas au profil générale du poste. Ça veut dire que cette spécialisation peut avoir une reconnaissance indirecte dans les CV des candidat.es au poste, mais normalement pas dans l'intitulé du poste.

- Chargé.e de mission égalité des chances/genre, de diversité ou de multiculturalisme

Le développement des politiques d'égalité dans les universités et centres de recherche, notamment d'après la Loi d'Egalité de 2007, a impulsé la présence de postes de « Chargé.e de mission égalité des chances/genre » et/ou des postes liées à la gestion de la diversité ou du multiculturalisme. Normalement, sont les postes équivalents à ceux de « responsable » des Observatoires pour l'égalité des universités.

Ce sont des postes liés à la politique académique des universités et des centres de recherche. La désignation de « Chargé.e de mission » appartient à la Présidence de l'université et/ ou centre de recherche. Le profil est un profil « politique » mais où une spécialisation genre reconnue dans le parcours académique du candidat.e est indispensable.

- Technicien/enne spécialisé.e en égalité des chances/genre, de diversité ou de multiculturalisme

Ça c'est le poste associé au développement des politiques d'égalité et/ou de gestion de la diversité et du multiculturalisme. C'est un poste qui appartient au domaine du « personnel d'administration et services » des universités et centres de recherche, et pas au personnel « enseignant.e- chercheur.euse ». En plus des compétences techniques (en recherche et analyse des données, par exemple), une spécialisation genre est soulignée dans le cas de l'encadrement dans le développement des politiques d'égalité. Mais une approche intersectionnelle n'est pas toujours évidente.

3. Métiers sans expertise explicite genre mais pour lesquels des savoirs sur le genre sont utiles/utilisés.

- Personnel chargé de RH

Dans les universités et d'autres institutions de l'enseignement supérieur, le poste de Responsable des Ressources Humaines c'est un poste avec un profil « technique » et pas académique. Mais

l'expertise n'est définie que par les compétences de gestion. Les compétences « genre » n'ont aucune relevance. Le développement des politiques d'égalité demanderaient une certaine spécialisation dans ce domaine.

- Personnel responsable de développement de recherche

Dans certaines universités, notamment les plus importantes et/ou dynamiques, il est possible d'identifier une figure chaque fois plus importante : le personnel responsable d'impulser la recherche dans les universités. C'est un poste technique, pas académique, la mission duquel c'est celle de faciliter des informations, et même la gestion, des projets, notamment des projets associés aux axes de recherche que chaque université considère prioritaires.

La dimension genre n'est pas normalement retenue. Sauf en ce qui concerne les initiatives impulsés par les Observatoires d'Égalité.

FINLANDE

1. Métiers explicitement « genre »

- Intervenant.e en milieu d'organisation ou d'industrie (programmes de diversité, etc.)
- Chargé.e de mission égalité des chances/genre

2. Métiers avec une spécialisation genre

- Editeur/trice de manuels sur genre, égalité ou diversité dans les compagnies
- Responsable pédagogique/ conseiller/se sur l'éducation de l'égalité, genre et diversité
- Formateur/trice dans les réseaux d'éducation continue (intégration du genre dans les organismes)

3. Métiers sans expertise explicite genre mais pour lesquels des savoirs sur le genre sont utiles/utilisés.

- Personnel d'encadrement relevant des ministères et agences de travail et emplois (intégration du genre dans les projets) Responsable d'organisations et compagnies de RH

FRANCE

1. Métiers explicitement « genre »

- Chercheur.e.s spécialistes des questions de genre
- Poste de Maître.sse ou professeur.e avec profil en genre
- Universités, grandes écoles : Enseignant.e-s Chercheur.e.s sur les questions de genre, sur un nombre assez conséquent de disciplines, particulièrement en sciences humaines et sociales (Postes de Maîtres-sses de conférences et de professeur.e-s d'université)
- Centre National de la recherche Scientifique (CNRS) : Chercheur.e.s avec des intitulés de postes portant explicitement sur les questions de genre (Postes de Chargé-e de recherches et de directeur/trice de recherches)

2. Métiers avec une spécialisation genre

- Chargé.e de mission égalité au sein des établissements d'enseignement supérieur
- (Ministère de l'Education nationale)
- Chargé.e de mission « égalité, diversité » des établissements d'enseignements supérieurs et de recherche (universités)
- Formateur/trice sur les questions de genre dans les formations supérieures
- Chargé.e de mission égalité, diversité, inclusion au sein des établissements d'enseignement supérieur (université, ministères et autres organismes de recherche)
- Formateur/trice sur le genre dans les formations supérieures, publiques comme privées (écoles de travail social, etc.)
- Chef-fe de la mission sur la place des femmes/ l'égalité dans l'enseignement supérieur (ministère de l'enseignement supérieur) & Chargé-e-s de mission sous sa direction
- Chef-fe de la mission sur la place des femmes / l'égalité dans la recherche (Centre National de la recherche Scientifique -CNRS) & Chargé-e-s de mission sous sa direction
- Personnels et cadres du GIS Institut du genre du CNRS

3. Métiers sans expertise explicite genre mais pour lesquels des savoirs sur le genre sont utiles/utilisés.

- Enseignant.e.s-chercheur.e.s proposant des cours sur le genre
- Personnel d'encadrement relevant du Ministère de l'Education nationale (intégration du genre dans les projets des établissements supérieurs)
- Enseignant.e.s-chercheur.e.s intégrant la problématique du genre dans leurs enseignements et/ou la recherche, organisant des manifestations scientifiques sur la question ou étant intégrés à des recherches sur la question
- Cadres du Ministère de l'Education nationale et du CNRS et autres organismes associés (DRH au national et en régions, évaluateurs et autres experts, etc.).

ROUMANIE

1. Métiers avec intitulé genre

Cela n'existe pas.

Les postes dans l'enseignement supérieur sont réglementé par la loi de l'éducation nationale (1 / 2011) :

- Préparateur universitaire
- Assistant universitaire
- Lecteur universitaire
- Maître de conférences universitaire
- Professeur universitaire

Tous ces grades n'existent, dans les textes législatifs et les autres documents officiels, qu'au masculin. La féminisation du nom de ces postes est utilisée marginalement et exclusivement par quelques féministes, fait qui est regardé avec méfiance, voir mépris par la majorité du corps enseignant.

Ces grades professionnels ont des équivalences dans la Classification des occupations de Roumanie (COR), toujours au masculin :

- 231004 préparateur pour l'enseignement universitaire
- 231001 assistant universitaire
- 231003 lecteur universitaire
- 231002 maître de conférences universitaire
- 231005 professeur universitaire

Pour ce qui est de l'encadrement des postes, il n'existe pas une labellisation explicite du poste, mais seulement l'encadrement dans un domaine scientifique (ex. sociologie, sciences politiques, chimie, géographie, etc.)

La spécificité du poste est donnée par les disciplines dont il est constitué et qui sont publiées au moment où le poste est publié dans le Moniteur Officiel comme étant mis en concours.

Il existe des postes qui peuvent avoir dans leur contenu des cours - en général optionnels au niveau licence - liés à la thématique du genre mais cette spécificité ne ressort qu'à la lecture attentive du contenu du poste. En outre, comme les cours genre ne sont pas des cours obligatoires, si la personne en question quitte la faculté (par exemple part à la retraite) ces cours peuvent tout simplement disparaître du plan d'enseignement.

Les postes dans la recherche sont réglementés par la loi 319 / 8 juillet 2003 qui porte sur les « Statut du personnel du domaine recherche-développement » :

- Assistant de recherche (AS)
- Chercheur scientifique (CS)
- Chercheur scientifique niveau 3 (CS3)
- Chercheur scientifique niveau 2 (CS2)
- Chercheur scientifique niveau 1 (CS1)

2. Métiers avec une spécialisation genre

Les postes dans l'enseignement universitaire ou dans la recherche (encore plus rares) qui ont, parmi d'autres disciplines / domaines, des cours ou thématiques de recherche liées au genre.

3. Métiers sans expertise explicite genre mais pour lesquels des savoirs sur le genre sont utiles/utilisés.

Pour tous les postes d'enseignement supérieur et de recherche dans le domaine des sciences sociales les enseignants et les chercheurs devraient avoir des connaissances dans le domaine du genre. Par exemple, enseigner la philosophie politique ou l'histoire du suffrage universel tout en ignorant les travaux importants qui ont réanalysés ces sujets à l'angle du genre c'est transmettre des savoirs incomplets et caduques.

Sources :

- La loi 319 / 8 juillet 2003 qui porte sur les « Statut du personnel du domaine recherche-développement »
- La Loi de l'éducation nationale, LEN 1/2011
- [La classification des occupations de Roumanie \(COR\)](#)

ITALIE

1. Métiers explicitement « genre »

Cela n'existe pas vraiment.

2. Métiers avec une spécialisation genre

« Ricercatrice speccializzata in educazione di genere » : chercheur.e spécialisé.e dans les questions de genre et participant notamment à des actions de formation continue dans le domaine « Consigliera di fiducia » : spécialisation d'un métier à temps partiel (ex psychologue, avocat...) qui intervient dans les structures publiques pour lutter contre le harcèlement et le mobbing en lien avec le « codice di condotta ». Son rôle est essentiellement un rôle de médiation. Cette personne n'appartient ni à l'établissement public concerné ni à un syndicat mais relève d'un organisme tiers. Elle est recrutée généralement par entretien et payée par la structure publique.

Membre d'un CUG (Comitati Unici di Garanzia) : spécialisation à titre bénévole d'un métier dans une entreprise ou une structure publique afin d'être membre de ce comité pour l'égalité professionnelle. Recrutement par nomination ou élection parmi le personnel et les syndicats de l'organisme.

Membre d'une « Commission per la parità » : spécialisation à titre bénévole de professionnel.les, d'élu.es politiques ou de syndicalistes pour faire partie de ces commissions au niveau national, régional ,provincial ou communal. Recrutement par nomination ou élection. Rôle d'initiative dans les domaines essentiellement politique et culturel.

3. Métiers sans expertise explicite genre mais pour lesquels des savoirs sur le genre sont utiles/utilisés.